

NÉGOCIATIONS ACCORDS COLLECTIFS

CAROLIS, APRÈS MOI LE DÉLUGE!

Le 4 février, les organisations syndicales unanimes avaient suspendu la négociation sur les accords collectifs après avoir pris connaissance de la proposition de la direction dans son intégralité. Elles ont ensuite demandé que Patrick de Carolis vienne s'expliquer en personne sur les chapitres les plus provocateurs de ce document.

L'échange a eu lieu cet après-midi et il n'a pas permis de faire évoluer la situation. La direction campe sur ses positions et refuse de bouger sur les 4 points de la déclaration commune :

- Le système de salaires et classification des emplois
- la remise en cause des commissions paritaires
- le dispositif sur le temps de travail, notamment le forfait jour
- la volonté de détruire le statut de journaliste.

Si le PDG affirme que des inflexions sont possibles, il continue à se référer à l'idéologie qui soustend l'intégralité du projet.

Les discussions de ce jour ont confirmé l'étendue du désaccord. Cette direction sortante et ce président qui semble déjà avoir la tête ailleurs, affichent clairement leur divorce avec l'esprit du service public. Sous prétexte d'adapter France Télévisions à l'univers économique concurrentiel, la direction demande aux organisations syndicales de renoncer à l'essentiel des garanties dont bénéficient les salariés.

Après avoir généré la désorganisation de l'entreprise depuis le 4 janvier, la direction menace désormais les organisations syndicales de devoir assumer un échec de la négociation le 7 juin 2010 en les accusant de refuser de négocier. La ficelle est grosse, le chantage inacceptable et pour l'heure les avantages individuels acquis sont encore bien supérieurs au projet d'accord mis sur la table par la direction.

Le SNJ attend maintenant de nouvelles propositions de la direction pour mesurer s'il s'agit de corrections cosmétiques ou d'une vraie prise en compte de la position des organisations syndicales.

Paris, le 19 février 2010